



ÉLÉTOT

BULLETIN MUNICIPAL



MEILLEURS VŒUX 2025

LA FÊTE DES MARINS



LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chers Habitants,

L'année 2024 fut une année « spéciale », nous avons célébré la Liberté et rendu hommage à celles et ceux venus nous libérer, il y a 80 ans !

80 ans de paix cela peut paraître banal mais les événements internationaux, pas si loin de nos frontières, nous rappellent l'importance de commémorer ces événements, l'histoire de notre pays.

En parlant d'histoire, à plus petite échelle, le Conseil Municipal a décidé de rendre hommage à Monsieur Léon Jeanne qui fut Conseiller Municipal, puis Maire d'Elétot de 1972 à 1984. Il avait, pendant sa mandature, remplacé l'ancienne salle des fêtes par une nouvelle : la salle des Quatre Vents. Très investi dans la vie communale, il avait entre-autre, avec son épouse, créé l'association des « Amis de la Valleuse ».

Un « espace Léon Jeanne », comprenant l'aire de pique-nique, les terrains de pétanque et le cadran solaire derrière la salle des fêtes, sera inauguré au printemps 2025.

Notre commune, et plus particulièrement notre cimetière a retrouvé son calvaire sans engendrer de dépenses pour la commune. A la dépose du monument, les pierres et le crucifix avaient été conservés. Je vous laisse découvrir la suite dans ce bulletin.

La fin de l'année est proche, retrouver sa famille pour partager les fêtes, c'est le moment favorable pour faire une pause dans notre petite routine. En ces moments, c'est aussi l'occasion d'allumer une petite bougie, en mémoire des personnes chères qui nous ont quittées.

Ce petit mot sur le bulletin municipal c'est aussi pour moi l'opportunité, une fois de plus, de remercier le personnel communal pour son dévouement et sa disponibilité, de saluer les Présidents et Présidentes d'association qui œuvrent pour animer notre village tout au long de l'année. J'en profite aussi pour rappeler aux membres du Conseil Municipal combien j'apprécie de travailler à leurs côtés.

Je vous souhaite à chacun de passer de bonnes fêtes de fin d'année auprès de vos proches et vous donne rendez-vous bientôt pour la cérémonie des vœux.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2025.

Avec tout mon dévouement,

Le Maire, Séverine HÉBERT

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	PAGE 1
LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2024...	PAGE 3
TARIFS DE LA COMMUNE.....	PAGE 9
LES CADRANS SOLAIRES.....	PAGE 10
ÉTAT CIVIL.....	PAGE 16
LE CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE.....	PAGE 17
PAROISSE SAINT-BENOÎT-DU GRAND-CAUX.....	PAGE 18
L’AMICALE DU SOUVENIR DES ANCIENS COMBATTANTS.....	PAGE 19
L’ÉCOLE PRIMAIRE LA VALLEUSE.....	PAGE 20
LES AMIS DE LA VALLEUSE.....	PAGE 22
L’UNION DES MARINS D’ÉLETOT.....	PAGE 23
LE COMITÉ DES FÊTES	PAGE 24
L’AMICALE CANINE DES HAUTES FALAISES	PAGE 25
LA COMMUNAUTÉ D’AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL.....	PAGE 26
LA BIBLIOTHÈQUE D’ÉLETOT.....	PAGE 32
SITE INTERNET.....	PAGE 35
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....	PAGE 36
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.....	PAGE 38

Les principales décisions du Conseil Municipal en 2024

13 FÉVRIER 2024

EXTENSION DU COMMERCE : DEVIS COUVERTURE.

La couverture de l'extension du commerce « LE P'TIT ELETOT » a été réalisée par l'Entreprise FAUVEL Alexandre au prix de 11 735,40 € TTC

LOTISSEMENT : DEVIS MISSION ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE.

La maîtrise d'ouvrage pour la création du lotissement a été confiée à l'Entreprise DCI Environnement pour 32 760,00 € TTC.

AUTORISATION : PUBLICITÉ EXTÉRIEURE – AFFICHAGE PUBLICITAIRE.

PRINCIPE D'ADHÉSION A LA CONVENTION DE L'AGGLOMÉRATION DE FÉCAMP RELATIVE AUX INTERVENTIONS DU SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME.

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a programmé la décentralisation de la police de la publicité à compter du 1^{er} janvier 2024. Ce sont les Maires qui deviennent compétent au 1^{er} janvier en matière de publicités, enseignes et pré-enseignes tant pour la partie instruction des demandes d'autorisation que pour le contrôle des dispositifs non conformes.

Pour pallier à la décentralisation, le conseil communautaire, lors de sa séance du 14 décembre 2023, a décidé de proposer aux communes d'adhérer au service mutualisé d'instruction déjà mis en place pour les dossiers d'urbanisme.

Ce service est proposé à chacune des 33 communes de l'Agglomération sans contrepartie financière ; Il convient toutefois d'encadrer le fonctionnement du service par une convention co-signée par le Maire et le Président de l'Agglomération, dont le projet est joint.

Le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer la convention proposée par l'Agglomération de Fécamp.

RÉSERVE INCENDIE RUE DE SAINTE HÉLÈNE.

Projet d'installation d'une réserve incendie Rue de Sainte Hélène par l'Entreprise SARL DELAHAIS FRERES au prix de 35 332,56 € TTC.

Des subventions ont été demandées :

- Département : 8 833,00 €
- Préfecture de Seine Maritime : 11 777,52 €

FENÊTRES DE L'APPARTEMENT DE L'ÉCOLE.

Les fenêtres de l'appartement de l'école ont été remplacées par l'Entreprise Stéphane PASQUIER au prix de 7 669,70 € HT.

ACQUISITION DE LA PARCELLE B 973 RUE DE SAINTE HÉLÈNE.

Acquisition de la parcelle B973 d'une surface de 20m² située Rue de Sainte Hélène pour l'installation d'une réserve incendie.

9 AVRIL 2024

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOTISSEMENT ECOQUARTIER 2023

Le Conseil Municipal après examen a approuvé le compte administratif du budget LOTISSEMENT ECO QUARTIER 2023.

Déficit de fonctionnement :	0,23 €
Déficit d'investissement :	25 571,24 €

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT ECOQUARTIER 2024

Section de Fonctionnement :

Dépenses :	1 566 052,00 €
Recettes :	1 566 052,00 €

Section d'investissement :

Dépenses :	606 745,00 €
Recettes :	606 745,00 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2024

UNION DES MARINS	.	.	.	:	400 €
LES AMIS DE LA VALLEUSE	.	.	.	:	400 €
COOPERATIVE DE L'ECOLE	.	.	.	:	500 €
AMICALE DU SOUVENIR	.	.	.	:	400 €
AMICALE CANINE	.	.	.	:	150 €
ASS. POUR LE MAINTIEN DOM	.	.	.	:	100 €
A.B.E.C. ETRETAT	.	.	.	:	150 €
ASSOCIATION « AU CŒUR DES CHATS	.	.	.	:	150 €

VOTE DES TAXES 2024.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024 et donc de les laisser à :

- Foncier bâti :	44,32 %
- Foncier non bâti :	47,37 %
- Taxe d'habitation :	8,58 %
des résidences secondaires	

INSTAURATION DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT.

Le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 prévoit la possibilité d'attribuer une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour certains agents publics.

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat peut être versée aux fonctionnaires et aux agents contractuels de droit public des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, nommés ou recrutés avant le 1^{er} janvier 2023, employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023, dont la rémunération brute ne dépasse pas 39 000€ sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, déduction faite de la GIPA et de la rémunération issue des heures supplémentaires défiscalisées.

Cette prime est cumulable avec toutes primes et indemnités perçues par l'agent à l'exception de la prime de pouvoir d'achat prévue par le décret du 31 juillet 2023 pour les agents de l'Etat et de la fonction hospitalière.

La prime du pouvoir d'achat exceptionnelle a fait l'objet d'un versement unique au mois de mai 2024.

Elle n'est pas reconductible.

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal après examen a approuvé le Compte Administratif 2023 dont les résultats sont arrêtés comme suit :

Excédent de fonctionnement :	153 117,79 €
Excédent d'investissement :	24 044,51 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame Séverine HÉBERT Maire d'ELETOT statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement global de 153 117,79 €

Pour mémoire Prévision budgétaire	
Virement à la section d'investissement	87 818,00 €
Solde d'exécution d'investissement	
Excédent d'investissement	24 044,51 €
Restes à réaliser Investissement – Recette	9 719,00 €
Dépenses	84 285,00 €
Excédent	

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

En Priorité

. à la couverture du besoin de financement C/1068 50 521,49 €
Titre de recette à émettre

Pour le solde

. À l'excédent de fonctionnement reporté C/002 102 596,30 €

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 680 219,00 €

Recettes : 680 219,00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 504 715,00 €

Recettes : 504 715,00 €

Le Budget est équilibré en dépenses et en recettes :

SEMAINE DE 4 JOURS POUR L'ÉCOLE

Madame le Maire expose que l'article D 521-12 du code de l'éducation autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Considérant les intérêts des élèves de la commune d'ÉLÉTOT et après avis des conseils d'école en date du 15 mars 2024.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au maintien de la semaine de 4 jours

25 JUIN 2024

FONDS D'AIDE AUX JEUNES.

Le Conseil Municipal accepte le versement d'une participation au Département concernant le F.A.J. (Fonds d'Aide aux Jeunes) de 0,23 € par habitant soit $639 \times 0,23 \text{ €} = 146,97 \text{ €}$.

CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne notamment que la sécurité civile est l'affaire de tous. Elle rappelle que si l'État est le garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « réserve communale de sécurité civile », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire, dans les conditions fixées par les articles L 724-1 à L 724-6, L 724-11 à L 724-14 et L 725-2 du code de la sécurité intérieure.

Cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

Le conseil municipal décide de créer une réserve communale de sécurité civile, chargée d'apporter son concours au Maire en matière :

- d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune ;
- de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres ;
- d'appui logistique et de rétablissement des activités.

Un arrêté municipal en précisera les missions et l'organisation.

TRAVAUX COMMERCE : ISOLATION

L'isolation du commerce « LE P'TIT ELETOT » sera réalisée par l'Entreprise SALENNE au prix de 7 228,80 € TTC.

TRAVAUX COMMERCE : ÉLECTRICITÉ

Les travaux électriques pour le commerce « LE P'TIT ELETOT » seront effectués par l'Entreprise DLPC au prix de 3 456,00 € TTC.

TRAVAUX COMMERCE : CARRELAGE

Les travaux de carrelage pour le commerce « LE P'TIT ELETOT » seront réalisés par l'Entreprise CKM au prix de 3 683,66 € TTC.

ACHAT D'UN SOUFFLEUR THERMIQUE, D'UN TAILLE HAIES ET D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION

Suite au cambriolage qui a eu lieu au bâtiment communal en début d'année 2024.

Le Conseil Municipal a décidé les achats chez l'Entreprise AUBER AMS

- Souffleur thermique : 755,92 € TTC
- Taille haies 632,72 € TTC
- Nettoyeur haute pression : 252,12 € TTC

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public sera éteint durant la période estivale (juin, juillet, août)

10 SEPTEMBRE 2024

OUVERTURE DES PLIS DE CHASSE LOT N° 1

Le lot est loué à l'Association de Chasse du Val Ausson représentée par son vice-Président Monsieur David GUERIN au prix de 500,00 euros par an révisable chaque année à compter du 23 septembre 2024 pour une durée de 6 ans et autorise Madame le Maire à signer tout acte nécessaire à cette location.

-

FSL (FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT) 2024.

Le Conseil Municipal souhaite comme chaque année contribuer pour 0,76 euros par habitant au F.S.L., soit $634 \times 0,76 = 481,84$ € et autorise Madame le Maire à signer la convention avec le Département pour l'année 2024 reconductible tacitement 2 fois (années 2025 et 2026).

5 NOVEMBRE 2024

CHOIX DU PRESTATAIRE DE CANTINE

Afin de conserver la qualité des repas et d'avoir moins de gaspillage, le Conseil Municipal décide de choisir l'entreprise : LA NORMANDE pour les repas de cantine au prix de :

Repas enfant primaire : 3,314 € HT

Repas enfant maternelle : 3,192 € HT

Repas adulte : 3,451 € HT

pour une durée d'un an renouvelable 1 fois à partir du 1^{er} décembre 2024.

LOTISSEMENT : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE.

Suite à l'appel d'offre déposé sur le site ADM76 du 12 juillet au 5 septembre 2024 et à la réunion de la commission d'appel d'offre en date du 12 septembre 2024

Madame le Maire informe les Conseillers que 8 candidats ont répondu et propose à l'assemblée de se prononcer sur le choix du maître d'œuvre pour le futur lotissement.

Le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité l'entreprise QUARANTE DEUX

Pour les raisons suivantes :

- Cette entreprise a obtenu la meilleure note : 89,70 / 100
- L'offre financière est correcte.



LE CALVAIRE DU CIMETIÈRE

Afin de réaliser l'accessibilité du cimetière et de l'église pour les personnes à mobilité réduite, les pierres du calvaire avaient été déposées.

Madame le Maire ayant reçu de nombreuses demandes pour sa réinstallation, Monsieur LEPILLIER, conseiller municipal a proposé gratuitement ses services pour remonter le socle.



Remerciements : à Messieurs LEPILLIER, GOBBÉ, JOLLY, ZABIJAK pour l'aide à l'installation

Et à l'Abbé PREVEL de la Paroisse de VALMONT pour la bénédiction faite lors de la fête des marins le 10 mars 2024.

TARIFS DE LA COMMUNE D'ÉLÉTOT

TARIF DES REPAS DE CANTINE ET DE LA GARDERIE POUR LA RENTRÉE DU 1^{er} JANVIER 2025.

Cantine

Repas enfant : 3,50 €

Repas adulte : 4,20 €

Garderie

Garderie : 2,00 € par jour et 20,00 € de forfait par mois pour plus de 10 jours.

TARIFS : LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2025

	Tarifs Commune	Tarifs hors Commune
½ JOURNEE	100 €	130 €
Uniquement un vin d'honneur		
1 JOURNEE	170 €	200 €
2 JOURNEES CONSECUTIVES	270 €	350 €
JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	90 €	150 €
JOURNEE après 17h00	30 €	50 €
COUVERTS	0.70 €	0.70 €
ELECTRICITE	0.25 € / KW/h	0.25 €
CAUTION	500 €	500 €
CASSE	VOIR TARIF AFFICHE	
SALLE MAL NETTOYÉE	150 €	150€

TARIF DU CIMETIERE A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2025

Pour une concession :

150 € pour 15 ans

210 € pour 30 ans

310 € pour 50 ans

Pour une caverne :

90 € pour 15 ans

150 € pour 30 ans

230 € pour 50 ans

Pour le columbarium :

Pour les habitants d'ELETOT :

300 € pour 15 ans

400 € pour 30 ans

500 € pour 50 ans

S'ajoute à ce prix une plaque obligatoire fournie par la commune au prix de 190 €.

La gravure sur les plaques aux frais du demandeur devra être conforme au règlement du cimetière.

HISTOIRE DES CADRANS SOLAIRES

Revenons (un peu) en arrière.

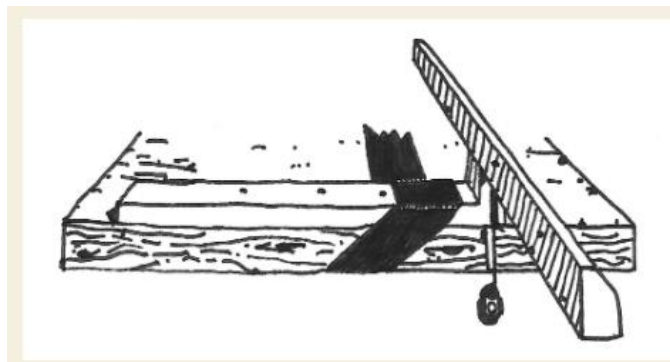
Le Soleil, qui conditionne et rythme la vie sur notre planète, a logiquement suscité l'attention, et souvent l'adoration des humains depuis les temps les plus reculés.

Il est donc facile d'imaginer qu'il y a très longtemps les humains avaient appris à « lire » :

- La position du Soleil ou l'ombre portée par des éléments de leur environnement (rochers, arbres, montagnes, etc.) pour estimer quel moment de la journée il était,
- La position du Soleil au cours de l'année pour anticiper notamment ces périodes particulières que sont les solstices : au solstice d'hiver le soleil est au plus bas dans le ciel, au solstice d'été, il est au plus haut.

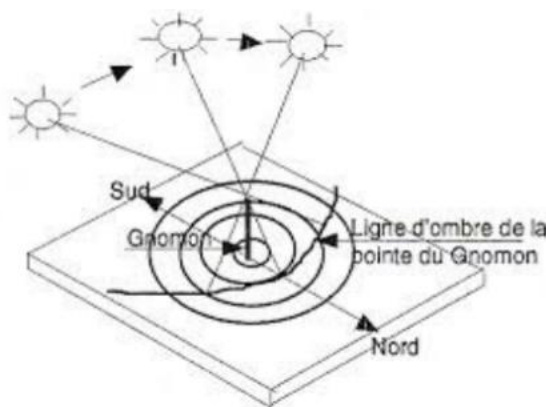
Dès la fin de la Préhistoire, dès la plus haute Antiquité, apparaissent donc logiquement des gnomons, (tige verticale) plus ou moins élaborés fixés verticalement dans le sol dont l'ombre permet de suivre la course du Soleil. Il apparaît en même temps des monuments dont l'orientation ou les détails architecturaux célèbrent des moments particuliers de la course du Soleil dans le ciel.

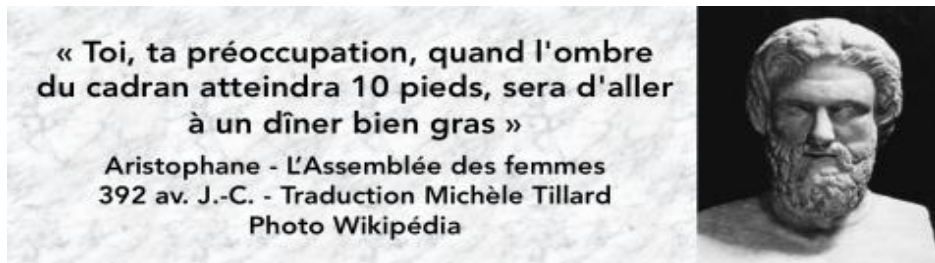
Le plus ancien cadran solaire connu date de 1450 ans avant Jésus Christ.



Le pharaon TUTMOSIS III emportait dans ses bagages un cadran portatif. Il avait la forme d'un T en pierre de 30 cm et se tenait horizontalement selon une orientation E.W. Des graduations étaient gravées. Ainsi l'heure se lisait avec la variation de la longueur de l'ombre.

Chez les Hindous, dès l'antiquité, on trouve des gnomons, entourés à leurs bases de cercles concentriques destinés à faciliter la détermination du Sud géographique





Les premiers cadrans solaires, instruments gradués permettant d'indiquer une heure et d'en déduire des durées, remontent aux Chaldéens, Babyloniens et Egyptiens (mais aussi aux civilisations asiatiques, aux Chinois en particulier) puis se transmettent aux mondes grecs, romains, byzantins et arabes avant que leur théorie et leur pratique se diffusent dans le monde méditerranéen puis dans toute l'Europe.

A noter que les cadrans d'alors indiquaient des heures temporaires (les durées du jour et de la nuit étaient divisées en 12 parts égales quel que soit le jour dans l'année) et qu'il faudra attendre le XVe siècle pour que les graduations des cadrans solaires soient basées sur des heures de durée égale.

En parallèle, des instruments de mesure du temps, indépendants des indications du Soleil, comme les clepsydres (plus tard les sabliers), ensuite améliorées sous la forme d'horloges hydrauliques, sont inventés, pour pallier l'absence de soleil (la nuit notamment) et mesurer des durées (discours ou plaidoirie par exemple).

Les cadrans solaires ont connu leur apogée du XVIIe siècle au XIXe siècle, sous l'effet des progrès en astronomie, des développements scientifiques nécessaires aux explorations maritimes (octants et sextants) et de la nécessité accrue de connaître l'heure et de mesurer le temps dans une vie économique et sociale de plus en plus organisée.

Des cadrans solaires fleurissent sur les bâtiments publics, les églises et les maisons dans une Europe qui connaît une période faste. Il est élégant d'avoir avec soi un cadran solaire portatif, une « montre solaire ».



Cadran solaire portatif en ivoire du XVIIe, musée national de Varsovie

On règle montres et horloges à l'aide de cadrans solaires et on utilisera même jusqu'à la fin du XIXe siècle, selon le gnomoniste René R.J. Rohr, des héliochronomètres pour régler le temps dans les gares françaises.

Cependant, dans la seconde partie du XIXe siècle, en pleine révolution industrielle, la nécessité de mesurer le temps de façon plus précise et les progrès de l'horlogerie vont progressivement donner moins d'intérêt aux cadrans solaires qui resteront des instruments pédagogiques et scientifiques indiscutables mais auront de moins en moins de pertinence dans la vie de tous les jours.

A l'heure du numérique, de la nanoseconde et du virtuel, les cadrans solaires ne sont pas à ranger au rayon des objets désuets et inutiles. Ils restent des objets au fort potentiel pédagogique, peuvent être simples et précis, et continuer à orner utilement des bâtiments et à enrichir l'espace urbain.

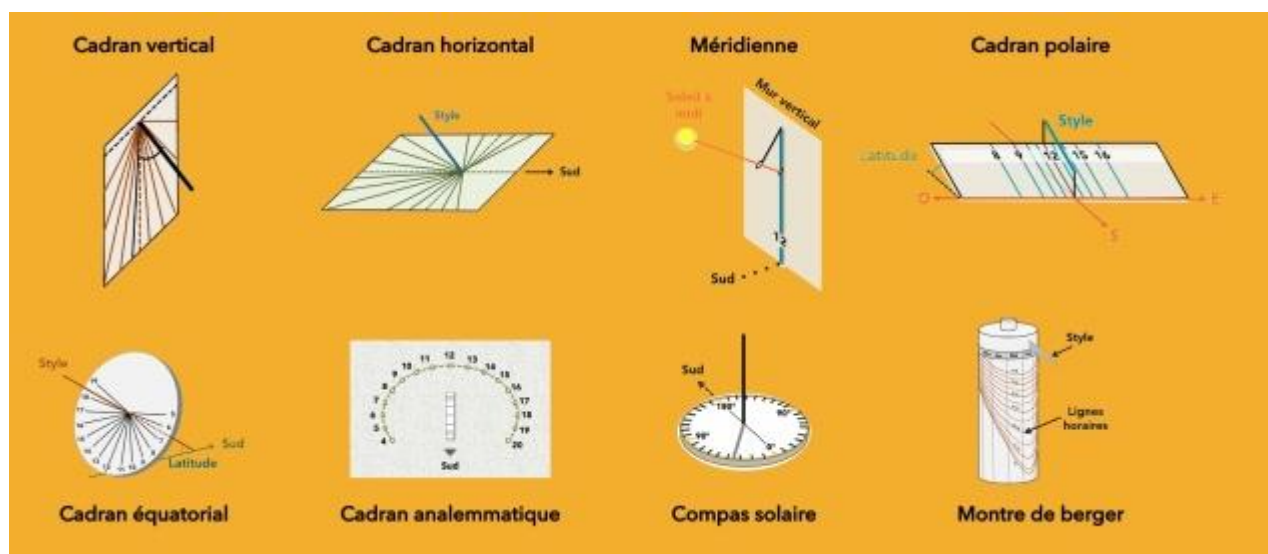


Cadran solaire utilisant les technologies actuelles : le « Cadran solaire numérique » de Mojoptix (<http://www.mojoptix.com/fr/>) fabriqué avec une imprimante 3D et permettant de projeter sur une surface plane l'indication de l'heure solaire sous forme numérique



Le gnomon, instrument du passé et du présent... Le sismomètre d'InSight, qui s'est posée sur Mars fin 2018, est équipé d'un gnomon afin de déterminer la direction nord-sud sur cette planète dépourvue de champ magnétique global

Ci-dessous, un tableau résumant les principaux types de cadrans solaires



Vous y retrouvez celui d'ELETOT, qui est un cadran analemmatique.

Un cadran analemmatique se rencontre assez fréquemment dans les espaces publics. Sur un sol horizontal sont disposés des marques horaires sur une ellipse. L'ombre d'une personne - ou d'un gnomon mais plus rarement - placé sur une « ligne-calendrier » (à la bonne date !) au centre du cadran, indique l'heure solaire.

Avec l'aide de logiciel, son tracé n'est pas très compliqué :

http://michel.lalos.free.fr/cadrams_solaires/SOLAL_CAD/ML_Solal_Cad_Const_cs_ana.php

Quelques souvenirs de sa réalisation :



Il a d'abord fallu creuser.

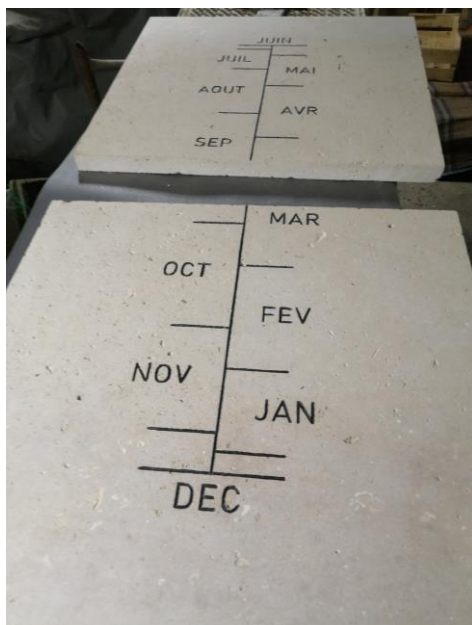


Puis le tracer et poser les réservations.

Découper, tracer et peindre les pierres.



Réaliser la dalle centrale avec les mois



Et mettre tout ça en place.



Merci à tous les participants.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DELAUNAY	Gabin	le 20/04/2024
MAHIEU	Alice	le 01/07/2024
POILLY	Louane	le 31/05/2024



MARIAGES



THOMAS Jérémy avec LEMARCHAND Jennifer	le 21/01/2024
LEBAS Guillaume avec SIMON Claire	le 27/04/2024
BOULARD Jérôme avec SIEURIN Hélène	le 14/09/2024

DÉCÈS

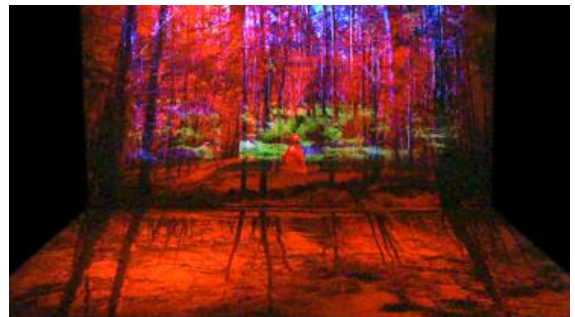
FABIANI Léa, Camille	le 14/12/2023
LEBOURG Christian, Rémy, Michel	le 21/12/2023
CHARASSE épouse WANDEWALLE Denise, Micheline	le 12/01/2024
THOMAS René, Roger, Marie	le 17/02/2024
LANGANAY veuve COLIN Eliane, Justine, Eugénie	le 24/02/2024
DÉJARDINS Bertrand, Henri, Charles	le 09/04/2024
BUNEL épouse DEJARDINS Janine, Gilberte	le 27/04/2024
PERCHEPIED Alain, André, Paul	le 22/06/2024
LEROY Jean-Jacques, Marcel, André	le 31/10/2024

LE C.C.A.S.

Le 5 mai, le C.C.A.S. de la Commune a invité tous les aînés Élétotais. Cet agréable repas était animé par l'orchestre Bruno Ballandonne.



Le C.C.A.S. a offert aux élèves une sortie à la salle de spectacle Le Volcan au Havre : le conte du Petit Chaperon rouge théâtralisé par le collectif Das Plateau et mis en scène par Céleste Germe.



Et un colis a été déposé
chez les Élétotais de plus de 70 ans.

PAROISSE SAINT-BENOÎT-DU-GRAND-CAUX



L'Église est une communauté vivante qui vit à travers sa foi en Jésus-Christ. Elle peut accompagner toute personne aux différentes étapes de la vie, dans leurs joies (naissance/baptême, mariage...) et leurs peines (maladie, difficultés, funérailles..).

Mon amitié très fraternelle pour chacun d'entre vous, avec ma prière.

Marc PREVEL

Coordonnées du presbytère / secrétariat :

Adresse : 8, rue Dom Lecrocq — 76540 Valmont

Tél. : 02 35 29 81 38 — mail : paroisse.stbenoit@wanadoo.fr

Horaires du secrétariat :

- Lundi et jeudi de 13h30 à 16h
- Mardi et vendredi de 9h à 12h
- Mercredi en permanence téléphonique

Permanence du prêtre ou du diacre au presbytère :

- Samedi de 10h à 12h

Messes dominicales :

- Samedi à 18h (l'été à 18h30) à l'église saint Nicolas de Valmont
- Dimanche à 10h30 à Sassetot-le-Mauconduit (l'été à Saint-Pierre-en port)

Messes en semaine :

- Jeudi à 18h à l'église saint Nicolas de Valmont
- Une fois par semaine dans une commune de la paroisse à 9h30

Informez-vous sur la paroisse en consultant :

- Le journal *Plein Vent* distribué chaque trimestre dans votre boîte aux lettres
- Le site internet : <https://saintbenoitdugrandcaux.wordpress.com/>
- La page facebook : *Paroisse Saint Benoît du Grand Caux – 76540 Valmont*
- Le compte instagram : *saintbenoit76540*



AMICALE DU SOUVENIR DES ANCIENS COMBATTANTS

Chers amies et amis,

En cette fin d'année 2024, les membres du bureau et les adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025.

Nous allons évoquer ensemble les actions de l'association :

Suite au décès de notre Président Monsieur LEBOURG Christian, une assemblée générale a été conduite le 26 mars 2024 à 11h afin de former un nouveau bureau.

En voici les nouveaux membres :

Président : Mr DELAUNE Dany

Vice-Président : Mr GILET Robert

Secrétaire : Mme DEJARDINS Virginie

Secrétaire adjointe : Mme PEPINO Nicole

Trésorière : Mme LEMARCHAND Edith

Trésorière adjointe : Mme LEBORGNE Sabrina

Porte-Drapeaux : Mr CAVELIER Jean-Marc – Mr GILET Robert – Mr HEBERT Stéphane



Commémoration de l'Armistice 39/45 le 08 mai avec un dépôt de gerbe au monument aux Morts avec le même déroulement que les autres commémorations avec le verre de l'amitié.

Le 14 juillet à l'invitation de la municipalité : représentation de l'Amicale au monument aux Morts.

Le 11 août, un loto a été proposé qui a connu un franc succès.

Le 11 novembre avec la municipalité et de nombreux habitants, gerbe au monument et sur le soldat anglais avec une minute de silence et la Marseillaise, suivi du verre de l'amitié.

Le midi, les adhérents se sont retrouvés autour de la table pour participer au repas servi à la salle des 4 vents.

Un loto est programmé le 9 février 2025

L'ensemble des adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

Le Président

Dany DELAUNE

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA VALLEUSE D'ÉLÉTOT

En janvier, après nous être bien reposés pendant les vacances, nous avons trouvé les surprises du père Noël au pied des sapins !



L'école est toujours engagée dans le programme de lutte contre le harcèlement scolaire. Grâce aux différents ateliers auxquels les élèves ont participé, l'école a obtenu la labélisation de niveau 2. Les élèves de CE2, de CM1 et de CM2 ont de nouveau participé au concours d'affiche de lutte contre le harcèlement en Janvier 2024 avec une mention particulière dédiée au sport. Nous n'avons malheureusement pas été sélectionnés pour la phase académique du concours.

Le 13 février, les élèves ont participé au Carnaval olympique. Tous portaient une tenue sportive pour l'occasion. Nous avons pu déguster de bonnes crêpes tous ensemble.



En février, les enfants ont travaillé sur les différents logos afin de pouvoir réaliser celui de l'école (quelques critères étaient à respecter : présence du nom, des falaises et du bâtiment). Ils ont présenté leur création aux camarades. Un vote a eu lieu le 23 février. Après intervention de Mme Roussel, nous avons désormais notre logo officiel :



2024 étant placée sous le signe de l'olympisme, nos élèves ont participé à la SOP 2024 en Avril, Semaine Olympique et Paralympique. Ils ont intégré des équipes aux couleurs des anneaux et ils se sont affrontés à travers différents jeux sportifs et jeux parasportifs. Une belle cohésion d'équipe leur a permis d'apprécier ce moment particulier.



Le vendredi 5 avril, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes pour voir un spectacle du Collectif « La cerise sur le mot » offert par l'association des Petites Graines d'Élétot. Le spectacle s'appelait "Le petit théâtre nomade" et surprise, il parlait du livre « Lian » que nous avons travaillé en classe. Puis nous avons eu le droit à un goûter et à un lapin au chocolat.



Nos élèves de CM2 ont pu visiter le collège Jules Ferry, ils ont été accueillis et pris en charge par le CPE. Ils ont grandement apprécié cette journée d'immersion au cours de laquelle ils ont découvert le CDI, le self, le gymnase, et la vie de collégien en prenant place dans les classes de 6^{ème} le temps de 2h de cours.

Dans la matinée du 24 mai, les classes d'élémentaires du CP au CM2 ont invité les élèves de Senneville sur Fécamp à participer à un CROSS ainsi qu'à des jeux sportifs l'après-midi. Les enfants ont bien couru et ont partagé un petit goûter tous ensemble.



Après un module d'entraînement au Rugby ceinturage (sans plaquage), nos élèves ont participé avec fierté à un tournoi Fécampoïse au Stade Le Dantec avec plusieurs écoles de la circonscription. C'est avec fierté qu'ils sont revenus : les équipes élétotaises étaient en tête de classement ! Bonne humeur et dépassement de soi étaient au rendez-vous.

Le vendredi 14 juin les maternelles ont pris le car pour aller au zoo de Cerza à Hermival-les-Vaux. Le matin nous avons fait le circuit rouge à travers le parc. Après le pique-nique, nous sommes allés donner à manger aux potamochères, aux lémuriens et aux pélicans avec une animatrice. L'animation s'appelait « au secours j'ai faim ». Puis nous avons pris le train du parc. Ensuite nous avons repris le car et sommes rentrés à l'école bien fatigués mais ravis. C'était super !



Le lundi 1er juillet, les maternelles et les CE2-CM1-CM2 ont passé la matinée à l'école de Froberville pour faire une rencontre sportive. Les deux écoles étaient mélangées dans les équipes. Il y avait 8 ateliers différents pour les maternelles, animés par les CM2 de Froberville. Les élémentaires ont découvert le jeu de la Thèque. Avant de repartir, nous avons pris le goûter tous ensemble. C'était vraiment chouette.



En Juin, les élèves d'élémentaires ont finalisé leur année olympique avec une belle sortie pluvieuse à Jumièges. Ils ont intégré un Challenge sportif comprenant du Tir à l'arc, de la Course d'Orient et de l'Escalade en équipe. Nos petits sportifs se sont bien amusés et beaucoup sont repartis médaillés !



Le 1er juillet, les CP-CE1 ont fait de l'équitation au centre équestre des hautes falaises de Sport-Jump (pansage, travail à pied, balade), une matinée bien rythmée qui leur a plu. L'après-midi, ils ont rejoint les élèves de Senneville pour s'initier à de nouveaux jeux (tchouk-ball, hand-ball et Poull-Ball). C'était un moment très convivial.

Les élèves de l'école ont été fiers de recevoir leur public à la Salle des Quatre Vents pour leurs représentations de fin d'année. Les maternelles ont présenté un spectacle sur le thème du Tour du Monde et les élémentaires ont présentés deux pièces de théâtre dont le thème était l'Olympisme. S'en est suivie la remise des prix littéraires offerts par la Mairie et un Goûter festif organisé par l'association Les Petites Graines.



Septembre arrivant à grand pas, les élèves ont retrouvé leur école avec un nouveau thème annuel qui gravite autour de la nature et de l'environnement. Les élèves d'élémentaire sont descendus à pied jusqu'à la Valleeuse d'Élétot. Au programme : observation des arbres et détermination de leurs noms en fonction de l'organisation et de la forme de leurs feuilles. Initiation au Land'Art, réalisation d'un herbier et participation à des ateliers « nature » en partenariat avec l'association Aquacaux.

En Décembre, la mairie a offert aux élèves une sortie à la salle de spectacle Le Volcan au Havre : le conte du Petit Chaperon rouge théâtralisé par le collectif Das Plateau et mis en scène par Céleste Germe. Juste avant les vacances de Décembre, les élémentaires ont participé à une visite commentée du Musée des Beaux-Arts à Rouen. De nombreuses sculptures ont émerveillé nos élèves par leur finesse mais aussi par leur grandeur.



LES AMIS DE LA VALLEUSE

...« la bonne humeur, c'est le début du bonheur » et n'oublions pas la définition du mot AMIS. Avec ces deux ingrédients réunis, nous avons passé une bonne année 2024 entre membres du club et adhérents.

Que ce soit pour un moment autour d'un goûter ou d'un repas, les rendez-vous mensuels (2^{ème} jeudi) sont attendus et appréciés. Ces rencontres sont des parenthèses agréables et permettent de créer et de maintenir un lien entre Elétotais.

Comme à son habitude, le loto du 1^{er} mai a remporté un vif succès. Nous remercions les joueurs venus nombreux tenter leur chance et les bénévoles qui apportent leur aide. La participation de chacun fait la réussite de cette journée conviviale.

Pour le goûter de Noël, nous n'avons pas oublié d'offrir des friandises aux 55 enfants scolarisés. Et, pour le dernier rendez-vous de l'année, nous avons invité les adhérents au restaurant pour partager un repas festif. Ensembles, nous avons passé un moment chaleureux et joyeux dans l'esprit des fêtes.



Chandeleur 2024

Nous souhaitons nous réunir plus nombreux encore et le plus longtemps possible

❖ Vous avez plus de 55 ans, vous aimez jouer et discuter, alors ne restez pas seul(e). Rejoignez-nous.

La cotisation annuelle 2025 est fixée à 20€ par personne.



Aussi, l'amicale Interclub du canton de VALMONT propose des activités et des sorties tout au long de l'année. Quelques exemples en 2024 :

- mi-juin, la journée de la forme a réuni les aînés du canton à Sassetot-le-Mauconduit,
- en octobre, à l'occasion des 35 ans de l'amicale, un après-midi festif était organisé à TOUSSAINT,
- début décembre, un spectacle « de Paris à Vegas » a eu lieu à Yvetot.

Chaque adhérent peut y participer. Le programme 2025 n'est pas encore connu.

Une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittées en 2024

Agenda 2025

9 Janvier	Galette des rois
13 Février	Crêpes
13 Mars	Repas de printemps
10 Avril	Goûter
1 Mai	Loto
8 Mai	Goûter
12 Juin	Repas d'été
11 Septembre	Goûter
9 Octobre	Goûter
13 Novembre	Repas d'automne
11 Décembre	Repas d'hiver

Pause estivale en juillet et août

Repas avec participation financière.



Bonnes fêtes

Et

Meilleurs Vœux

2025

Les Amis de la Valleuse

UNION DES MARINS D'ÉLÉTOT

Chers Marins et Amis

En 2024 nous nous sommes retrouvés comme les années passées devant la Mairie pour notre cortège vers l'église. Et sous le soleil printanier, nous avons profité de la St Pierre des Marins pour que l'Abbé PREVEL bénisse le calvaire cher aux Elétotais que Monsieur Kevin LEPILLIER a reconstruit dans le cimetière et dont les Elétotais ont offert la croix.



La messe a été célébrée par l'Abbé PREVEL accompagné du diacre Didier DEHAIS en présence de Madame POUSSIER WINSBACK, député de Fécamp, de Monsieur Alain BAZILLE, Conseiller départemental.

Nous notons aussi la présence de Madame Séverine HEBERT Maire d'Elétot, des membres du Conseil Municipal, des associations Terre-neuvas, des membres de la SNSM et des portes drapeaux.

Comme à l'accoutumée notre église était décorée de pavillons, filets, bouées et des magnifiques maquettes prêtées par

Pierre Charles. La messe a été animée par madame PESQUEUX, nous la remercions.

A l'issue de la cérémonie des gerbes offertes par : Madame POUSSIER WINSBACK, la Commune d'Elétot, l'Union des Marins et les Terre-neuvas furent déposées au monument aux morts. Et une minute de silence fut observée à la mémoire des marins disparus.

Puis nous nous sommes dirigés vers la Salle des Quatre Vents où nous avons été accueillis par le Chœur d'Hommes d'Yport. Celui-ci nous interpréta quelques chansons de marins pendant que nous échangeons amicalement nos souvenirs et nous partageons le verre de l'amitié.



L'Union des Marins d'Elétot, membres actifs et bénévoles vous présentent pour 2025 leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé. Nous souhaitons surtout vous retrouver tous le 9 mars 2025 pour un moment de convivialité à notre St Pierre des Marins. Prenez soin de vous.

Le Comité des Fêtes

Encore une année riche en manifestations pour notre comité cette année. Vous êtes venus nombreux aux trois lotos que nous avons organisé dont un dans le cadre d'octobre rose et un autre au profit du téléthon.



La soirée théâtre avec la troupe des « Théatreux » a été un franc succès. Le rire était de mise pour cette première et vous êtes venus nombreux.

Le vide-greniers malgré un timide soleil, s'est déroulé comme à son habitude dans la joie et la bonne humeur.

Enfin, nos soirées « fête de l'été et fête du hareng » ont rencontré comme toujours une vive réussite et montrent à quel point, ces traditions sont appréciées. Merci à vous encore d'être toujours là pour partager un bon moment de convivialité.



Comme chaque année, nous avons été ravis d'offrir aux enfants de l'école des friandises avec la complicité du Père Noël.

Nous sommes donc heureux de poursuivre nos activités pour l'année 2025 !

Un grand merci pour leur générosité à
Primeur Morel - Le P'tit Eiletot - Soft
Création, la Ferme de la Piste et le Bateau
le Maximum qui nous soutiennent toujours
dans nos manifestations.

Belles fêtes de fin d'année et Meilleurs Vœux 2025.

Edith, Geneviève, Agnès, Rachel, Virginie, Aurélie, Marie, Nicole, Chloé, Jean-Paul, Didier, Jean - Marie, Jérôme, Christophe (s) et Julien



Nos Activités

Ecole du chiot : Dans un parc clos, le chiot apprend ses premiers ordres mais aussi la vie avec ses congénères par l'intermédiaire du jeu. Il est également exposé aux bruits ou différents obstacles pour avoir un chiot confiant. Enfin, l'Ecole du Chiot permet de déceler, au plus tôt, les problèmes comportementaux ou locomoteurs.



Education : Dans un esprit positif, l'ACHF vous apporte les conseils pour parfaire l'éducation de vos compagnons à 4 pattes, afin de créer des relations durables, mais aussi pour mieux les comprendre et corriger les comportements déviants.



Obéissance : L'obéissance est basée sur la complicité du duo propriétaire/chien et renforce encore cette relation. Marche avec/sans laisse, rapport d'objet, et positionnement font partie des exercices de la discipline.



Agility : L'agility fait évoluer le duo propriétaire/chien sur un parcours d'obstacles (haies, tunnels, slalom, etc...), sans laisse ni collier. Encore une fois, la complicité et le jeu sont les clés pour cette discipline.



Faits Marquants de 2024

Fréquentation constante malgré une météo parfois capricieuse, nous avons même reçu plus de simples visiteurs à notre concours annuel, que par le passé.

L'équipe agility compétition voit sa première mise en retraite ; Ilouna, whippet femelle en grade 2, quitte les compétitions pour un repos bien mérité. Lyly, petit lévrier Italien, prend la relève après avoir décroché son pass agility en automne dernier. Au niveau territorial, l'ACHF est fière de compter parmi ses chiens, les premiers aux classements des Boxers, des Petits Lévrier Italiens et des Boxers.

Côté Beauté, Raïko, jeune Tervuren remporte son titre de Champion de France et de Champion International d'Exposition.



Enfin, un grand merci à la Mairie, les Riverains, les Adhérents, les Educateurs, les Bénévoles et les membres du Comité ; sans vous, l'ACHF ne seraient rien...

Bonne et heureuse année 2025 !!



INFOS AGGLO POUR LES COMMUNES



1 > Centres de loisirs intercommunaux

Durant les vacances (sauf celles de Noël), l'Agglomération Fécamp Caux Littoral propose des centres de loisirs aux jeunes âgés de 6 à 12 ans. Ils ont lieu à Angerville-la-Martel, Elétot, Thiétreville ou Froberville. L'équipe d'animation propose des activités sportives et créatives autour d'un thème phare (par exemple les jeux olympiques, Halloween, le Moyen-Age, les dinosaures...).

Les enfants sont accueillis de 8h45 à 17h en journée continue, avec repas et goûter. Une garderie est mise en place de 7h30 à 8h45 et de 17h à 18h.

Le tarif est fixé selon le quotient familial. Généralement, les inscriptions sont lancées un mois avant le début des centres de loisirs et se font en ligne sur le site internet de l'Agglomération via un formulaire à compléter.

En 2025, les prochains centres loisirs intercommunaux auront lieu :

- Du 10 au 21 février à Thiétreville
- DU 7 au 18 avril à Angerville-la-Martel
- Du 7 juillet au 14 août à Froberville
- Du 7 juillet au 8 août à Valmont
- Du 20 au 31 octobre à Elétot

+ **d'infos** : service.jeunesse@agglo-fecampcauxlittoral.fr - 02 35 10 48 44 - www.agglo-fecampcauxlittoral.fr



2 > Des ateliers pour accompagner les parents

De septembre 2024 à juin 2025, l'Agglomération programme 45 ateliers coordonnés par son pôle parentalité. Ils s'adressent aux parents d'enfants de moins de 3 ans et aux futurs parents. Ils se déroulent dans différentes communes du territoire : Toussaint, Valmont, Theuville-aux-Maillots, Ganzeville, Gerville, Fécamp...



3 > Des aides financières pour la pêche et l'aquaculture

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral bénéficie du fonds européen DLAL FEAMPA 2022-2027 dont l'objectif est de promouvoir et de dynamiser la filière pêche et aquacole. Dans cette démarche, l'Agglomération s'est associée à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, les deux intercommunalités partageant des problématiques maritimes communes. Ce territoire élargi, qui s'étend de Saint-Aubin-sur-Mer aux Loges, dispose

d'une enveloppe financière d'1 428 000 € pour le développement et l'innovation de l'économie bleue.

Vous avez un projet dans ce secteur ? Par exemple, l'envie de promouvoir les produits de la mer, allier pêche et développement durable ? N'hésitez pas à contacter le service développement économique de l'Agglomération qui pourra vous aider à élaborer votre projet et à monter votre dossier de demande de subvention.

+ **d'infos** : amandine.bizard@agglo-fecampcauxlittoral.fr / 02 35 10 48 48

4 > « Espace réemploi » : réutiliser plutôt que de jeter

En novembre 2023, l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a créé un « Espace Réemploi » dans l'enceinte de la déchetterie de Theuville-aux-Maillots. Vous pouvez y déposer toutes sortes d'objets, en bon état, que vous n'utilisez plus : vaisselle, bibelots, vélos, trottinettes, jeux, jouets, meubles (hors sommiers et matelas), revues, livres, appareils électriques, électroménagers et informatiques.

Notez qu'il est interdit aux particuliers de récupérer des objets sur ce site, seuls les dons sont possibles ! Ils sont repris par l'association Portevoix, qui les revend à bas prix dans ses locaux de « Ma petite Proxi'clerie » dans le quartier du Ramponneau à Fécamp.

Chaque mois, une à trois tonnes d'articles divers sont déposées. Continuons de donner une deuxième vie aux objets : un geste écologique et solidaire, qui permet de réduire le gaspillage et les déchets !

5 > En rando dans l'Agglo !

Pour favoriser la pratique de la marche à pied et le tourisme vert tout en renforçant son attractivité, l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a terminé l'aménagement de 19 circuits de randonnée fin 2023. Ainsi, 220 km de sentiers aménagés permettent de découvrir les communes, la campagne et le littoral avec des panoramas magnifiques ! D'une distance de 6,5 à 17 km et de difficulté variable, empruntant des chemins ruraux et des petites routes, les 19 circuits s'adressent à un public familial ou plus sportif. Ils sont signalisés par un totem de départ, des balises en bois, autocollants et marques de peinture. Pour l'entretien (fauchage, débroussaillage et élagage), l'Agglomération fait appel à une entreprise d'insertion.

L'Agglomération a pu mener à bien cette démarche grâce à la collaboration avec les communes, le Département de la Seine-Maritime, Seine-Maritime Attractivité, la Fédération Française de Randonnée Pédestre et l'Office intercommunal de Tourisme de Fécamp.

Les 19 boucles ont été révisées ou créées afin de répondre aux critères liés à la sécurité, à l'environnement, au sport et au tourisme du « Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires », permettant d'obtenir un soutien financier du Département de la Seine-Maritime.

En 2024, l'Agglomération a mené de nombreuses actions de communication pour faire connaître cette offre auprès des habitants et des touristes. Elle a également édité des

topoguides présentant chaque circuit, disponibles à l'Office intercommunal de Tourisme. Ils sont aussi accessibles en version numérique sur les sites ou applications internet www.agglo-fecampcauxlittoral, www.fecamptourisme.com, Cirkwi et IGNrando.

6 > Portage de repas à domicile

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral propose un service de portage de repas à domicile aux personnes âgées de 60 ans ou plus, handicapées ou en perte d'autonomie (même ponctuelle par exemple à la suite d'une hospitalisation), résidant sur les communes du territoire intercommunal (hors Fécamp).

Ce service a pour but de favoriser le maintien à domicile des personnes en palliant les difficultés d'organisation des repas. L'agent en charge du portage a aussi pour rôle de signaler toutes difficultés rencontrées et d'avertir la famille ou le médecin en cas de nécessité, ce qui permet une surveillance quotidienne.

Le repas comprend une entrée, un plat, un fromage, un dessert, le potage pour le soir, et une demi-baguette. Les usagers font leur choix la semaine qui précède parmi plusieurs propositions. Les tarifs s'élèvent à 13,10 € / jour pour une personne seule et à 19,90 € / jour pour un couple. La livraison est assurée tous les matins du lundi au vendredi. Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi matin.

+ **d'infos** : 02 35 10 48 48 - portagerepas@agglo-fecampcauxlittoral.fr



7 > Rappel des consignes de tri



WWW.AGGLO-FECAMPCAUXLITTORAL.FR / 02.35.10.48.48 /
825 RUE DE VALMONT - 76400 FÉCAMP / CONTACT@AGGLO-FECAMPCAUXLITTORAL.FR

8 > Collecte des déchets ménagers lors des jours fériés

Lors des jours fériés, toutes les collectes de déchets ménagers ont lieu dans les conditions habituelles, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

> Mercredi 25 décembre 2024

Les collectes de tri sélectif (jaune) seront reportées au samedi 28 décembre 2024 au matin.

> Mercredi 1^{er} janvier 2025

Les collectes d'ordures ménagères (gris) seront reportées au samedi 4 janvier 2025 au matin.

NB : Les déchetteries sont fermées les jours fériés (et 24 et 31/12 les après-midis).

→ Pour contacter l'Agglomération Fécamp Caux Littoral :

825 route de Valmont - 76 400 Fécamp

Tél. : 02 35 10 48 48 - mail : contact@agglo-fecampcauxlittoral.fr

Site internet : www.agglo-fecampcauxlittoral.fr

Et sur les réseaux sociaux : Facebook / Instagram / LinkedIn/ Twitter / Youtube

La Municipalité souhaite également faire des petits rappels :

- Il est interdit de bruler des déchets chez soi.



- Merci de respecter les lieux de dépôts de tri et de ne rien déposer au sol.



- Veuillez **respecter les horaires** pour les activités bruyantes :
 - Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h.
 - Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.
 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

- Pour le bien de tous, vous devez ramasser les déjections de vos chiens.



- Ramassage des déchets verts

La commune ramassera vos tontes de pelouses :

Tous les lundis matins du mois de mars jusqu'au mois octobre.

Et tous les 2^{èmes} lundis de chaque mois de novembre jusqu'en février.

Les lundis fériés sont remplacés par le mardi (le lendemain)

Vous devrez mettre votre herbe dans une poubelle ou conteneur rigide d'un poids raisonnable (moins de 20 kg) devant votre habitation **avant 8h00**.

Les branches et l'herbe en sacs plastiques ne seront pas ramassées.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ELETOT

« La littérature est un grand mot, souvent utilisé avec emphase ; alors que c'est avant tout un rendez-vous qui nourrit chacun de nous » Benoît Poelvoorde



N'hésitez pas à pousser les portes de la bibliothèque et de découvrir un espace agréable pour travailler.

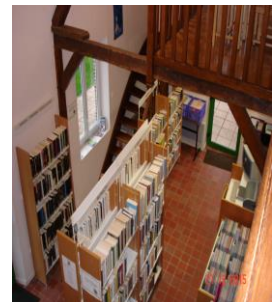
Venez consulter les ouvrages encyclopédiques, feuilleter le journal local.

Venez passer un agréable moment dans ce lieu de découverte ouvert à tous.

Info : La médiathèque départementale de la Seine-Maritime (MDSM) prête environ 1300 livres dont le tiers est renouvelé tous les ans.

De nombreux ouvrages sont acquis chaque année.

Info : Un système de réservation de livres mis au point par la MDSM me permet de vous procurer les livres que vous souhaitez lire selon leur disponibilité.



Venez découvrir :

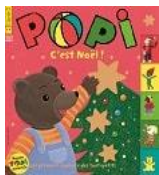
Les romans : d'aventures, sentimentaux, policiers et science fictions.

Les bibliographies, les documentaires (voyages, cuisines, sport...)

Les CD-audio

Les magazines : GEO, Ça m'intéresse, Patrimoine Normand et pour les petits : J'aime lire et Popi.

✚ Pour un plus grand confort de lecture, des romans en gros caractère (fictions ou policiers) sont à la disposition des lecteurs ainsi que des livres audios.



Espace enfants

Les enfants ne sont pas oubliés, ils pourront profiter d'un espace au rez-de-chaussée où un grand nombre d'albums est à leur disposition afin de les familiariser à la lecture.



Les plus grands pourront profiter des romans jeunesse ainsi que des bandes dessinées.

✚ Un espace à l'étage vous permet de consulter les ouvrages encyclopédiques ainsi que de nombreux documentaires (sports, cuisine, histoire...). Des ouvrages régionaux sont aussi à votre disposition.



- ✚ Bandes dessinées adultes, documentaires
- ✚ Encyclopédies générales, ouvrages Régionaux



BIBLIOTHEQUE D'ÉLETOT

INFOS PRATIQUES

1. Horaires d'ouverture (susceptibles d'être modifiés) / **Adresse**

✚ Bibliothèque d'Eletot : 241, rue de l'église 76540 ELETOT

Tél : 06 25 69 74 48 **Courriel :** biblioeletot@mcom.fr /

Lundi	16h30 à 18h00
Mercredi	13h30 à 16h30
Vendredi	16h30 à 19h00

2. Modalités d'inscription

- ✓ L'inscription est gratuite.
- ✓ Un justificatif de domicile est demandé pour l'inscription (facture EDF, facture téléphonique).
- ✓ Présentation de la carte d'identité.
- ✓ Un accord parental est nécessaire pour inscrire les mineurs de moins de 14 ans.

3. Durée de prêt

- ✓ Les adultes peuvent emprunter 4 ouvrages (livres, documentaires, CD audio...),
- ✓ Les enfants (moins de 14 ans) peuvent emprunter 3 ouvrages.
- ✓ La durée de prêt est de 21 jours.

4. Les livres dans la bibliothèque

- ✓ Elle possède 3429 ouvrages (acquisition de la commune et dons de particuliers) ; cette année, la bibliothèque a acheté 73 livres (dont 70 livres jeunesse et 3 livres adultes).
- ✓ La BDP prête environ 1300 livres dont le tiers est renouvelé tous les 6 mois.
- ✓ On peut y trouver : Romans, Bandes Dessinées, Revues (Ça m'intéresse ; Géo ; J'aime Lire ; Patrimoine Normand), Ouvrages régionaux, Biographies, Documentaires, CD ainsi qu'une encyclopédie générale.
- ✓ Prix Goncourt, Courrier Cauchois.

5. Nombre de lecteurs

- ✓ Cette année 2024, 4 nouveaux adhérents (3 enfants et 1 adulte) se sont inscrits à la bibliothèque, ce qui porte le nombre à 29 lecteurs. (17 adultes et 12 jeunes).

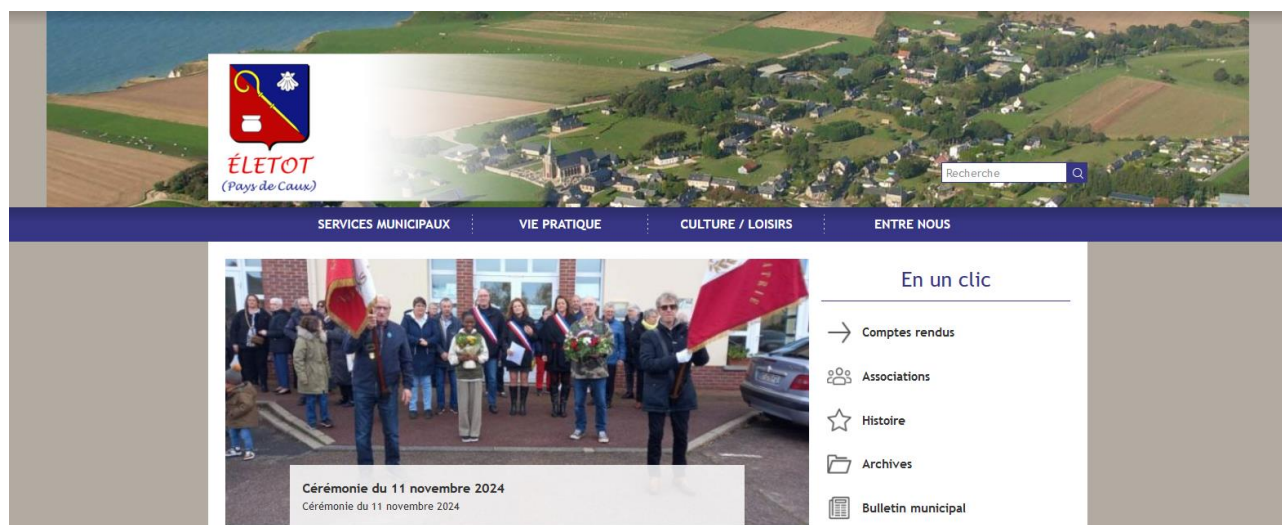


Arnaud DUMOUCHEL

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 et venez découvrir de merveilleuses histoires à travers les livres de la bibliothèque d'Eletot.

SITE INTERNET OFFICIEL DE LA MAIRIE D'ÉLÉTOT

Elétot.fr



LA COMMUNE VOUS INFORME ÉGALEMENT RAPIDEMENT ET GRATUITEMENT SUR VOTRE TÉLÉPHONE

Panneau Pocket n°1 en France

Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Play Store Apple Store App Gallery

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LA MAIRIE

Permanences de Madame Séverine HÉBERT Maire ou de ses Adjoints :
les Lundis de 17h00 à 18h30 (permanence d'un adjoint)
les Jeudis de 17h00 à 19h00 (rendez-vous avec Madame le Maire)

Du **secrétariat de Mairie** : Mme RASSE Céline
le Lundi de 8h00 à 12h00 et de 15h30 à 19h00
le Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 15h30 à 19h00
Tél - répondeur : 02.35.28.16.07 Fax : 02.35.29.66.08
mairie-eletot@mcom.fr
site : www.eletot.fr

AGENCE POSTALE

du Lundi au Vendredi de 8h45 à 11h15, le samedi de 9h30 à 12h
RELEVÉ DU COURRIER
boîte aux lettres du Marquis du Lundi au Vendredi : 12h00
DÉPART DU COURRIER DE LA POSTE
du Lundi au samedi : 10h00
Tél : 02.35.28.15.02

GARDERIE DE L'ECOLE

Tous les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.
Le tarif de la garderie est : 2.00€ par jour
20.00€ par mois au-delà de 10 jours

CANTINE

Le prix du repas de cantine est fixé à 3,50€ pour les enfants

RAMASSAGE DES ORDURES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mercredi matin à partir de 6h00
Le ramassage du bac de tri jaune a lieu le mercredi matin (6h) 1 semaine sur 2 (semaines paires)

DÉCHETTERIE DE THEUVILLE AUX MAILLOTS

(Tél. : 02.35.10.54.07)

En hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

En été : 1^{er} avril au 30 septembre

JOURS	HORAIRES	JOURS	HORAIRES
Lundi	13H30 – 17H30	Lundi	13H30 – 18H30
Mardi	13H30 – 17H30	Mardi	13H30 – 18H30
Mercredi	9H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30	Mercredi	9H00 – 12H00 et 13H30 – 18H30
Jeudi	Fermeture	Jeudi	Fermeture
Vendredi	13H30 – 17H30	Vendredi	13H30 – 18H30
Samedi	9H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30	Samedi	9H00 – 12H00 et 13H30 – 18H30
Dimanche	Fermeture	Dimanche	Fermeture



CHRISTIAN BARBARAY
AXA Assurances et
Placements
Gestion de patrimoine
AXA Banque
2 rue Jules Crochemore
76540 Valmont
Tél : 02.35.29.82.81
Fax : 02.35.29.30.95
E-mail : agence2.barbaray@axa.fr

Une équipe à votre service du lundi au samedi

COUVREUR - ZINGUEUR

LE FAUVEL
ALEXANDRE

📍 347 Rue du Nord 76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT
☎ 02 35 27 16 57 - 02 35 10 02 75
✉ fauvelalexandre@orange.fr



Kévin LEPILLIER
76540 - Eletot
06.37.72.55.03
eurl.mckevin@hotmail.com

SARL DELAHAIS FRERES

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS



Terrassement

Location pelle et niveleuse

Assainissement

Tapis d'enrobé

V.R.D.



3 rue du Chêne - 76790 GERVILLE
Tél. : 02 35 29 30 45 - Fax : 02 35 29 64 51
Mail : delahaisfreres@wanadoo.fr
www.delahais-freres.fr

FORMULES ADMINISTRATIVES

COMMENT DÉCLARER OU OBTENIR	OÙ S'ADRESSER	RENSEIGNEMENTS CONDITIONS PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATION
LA NAISSANCE	La déclaration est obligatoire, adressez-vous à la Mairie du lieu de naissance.	. Date de naissance, Nom et Prénom(s) . Formulaire rempli par l'Hôpital	La reconnaissance de l'enfant pour les futurs parents non mariés peut se faire avant la naissance dans la Mairie de leur choix.	
LE MARIAGE	Pour constituer le dossier, adressez-vous à la Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux futurs époux	. Carte d'identité. . Extrait d'acte de naissance. . Dossier fourni par la Mairie à remplir (certificat, attestation et liste). . Pour le contrat de mariage adressez-vous à un notaire.		
LE DÉCÈS	. Pour le constat, adressez-vous à un médecin. . Pour la déclaration rendez-vous à la Mairie du lieu de décès.	. Constat du médecin . Livret de famille		
P.A.C.S. Pacte Civil de Solidarité	Soit chez un notaire. Soit à la Mairie de votre domicile	. Acte de naissance de moins de 3 mois. . Pièce d'identité valide . Convention de PACS à rédiger soi-même. . Déclaration conjointe. . Un justificatif de domicile	Gratuit.	
EXTRAIT DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	. Date de naissance, Nom et Prénoms . Par correspondance joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de votre mairie de votre domicile.	Gratuit. Frais d'envoi	
EXTRAIT DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	. Date de mariage, Nom et Prénom . Par correspondance joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de votre mairie de votre domicile.	Gratuit. Frais d'envoi	
EXTRAIT DE DÉCÈS	Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	. Date du décès, Nom, Prénom . Par correspondance joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de votre mairie de votre domicile.	Gratuit Frais d'envoi	
LIVRET DE FAMILLE ET DUPLICATA	Mairie de mariage Mairie de résidence	. Formulaire à remplir	Gratuit	En cas de perte : l'État civil des conjoints et enfants

COMMENT OBTENIR	OU S'ADRESSER	RENSEIGNEMENTS - CONDITIONS PIÈCES A FOURNIR	COÛT	OBSERVATION
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ Valable 15 ans	La personne doit se présenter elle-même sur rendez-vous à la Mairie de Fécamp. Tél : 02.35.10.60.40	. 1 photo d'identité (35x45mm) non Coupée (de moins de 6 mois) . Un extrait d'acte de naissance (- 3 mois) pour la première demande . l'ancienne carte d'identité . Votre livret de famille pour le nom d'épouse. . 1 justificatif de domicile (EDF-téléphone) (de moins d'un an) . Pré-demande sur : www.service-public.fr	Gratuit 25€ en timbre fiscal en cas de perte ou vol	Pour le renouvellement l'ancienne carte devra être jointe. Si la carte est périmée depuis plus de 2 ans fournir un extrait d'acte de naissance. En cas de vol, une déclaration à la Gendarmerie de Valmont devra être faite.
PASSEPORT Valable 10 ans 5 ans pour les mineurs	La personne doit se présenter elle-même sur rendez-vous à la Mairie de Fécamp. Tél : 02.35.10.60.40	. 2 photos d'identité (35x45mm) non coupées . Un extrait d'acte de naissance (- 3 mois) pour la 1^{ère} demande . L'ancien passeport . Votre livret de famille. . 1 justificatif de domicile (factures de – de 1 an) . la carte d'identité.	Timbre fiscal - De 15 ans : 17€ Entre 15 et 18ans : 42€ + 18 ans : 86€	
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE des mineurs	Document à télécharger sur : service-public.fr	. Le cerfa 15646 . La carte d'identité de l'enfant . Copie de la carte d'identité du parent	Gratuit	
PERMIS DE CONDUIRE	Pour un duplicata vous pouvez vous adresser à la Sous-préfecture du HAVRE	. Pour les changements d'adresse où de nom . Pour les permis détériorés, volés ou perdus Fournir : - la copie de la carte d'identité - 2 photos - La déclaration de perte ou de vol établie à la Sous-Préfecture du HAVRE	Gratuit	
CARTE GRISE	. La déclaration de vente . La demande d'immatriculation Les démarches se font uniquement sur internet : www.service-public.fr			



Madame Geneviève LECOINTRE, Conseillère déléguée, souhaite remercier Monsieur le Directeur du Magasin BRICOMARCHÉ pour le don de peinture et William de la Société COBEIMA situé rue de la Valleeuse à ÉLÉTOT pour le contreplaqué.

COMMÉMORATION

11 Novembre





Ce bulletin a été réalisé par nos soins. Rédaction : Séverine HÉBERT, Rachel FLAMENT, Geneviève LECOINTRE, Catherine DENEUVE et Kévin LEPILLIER.